

# **Document d'Informations Clés**

# **Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **Produit**

# PALATINE MONETAIRE STANDARD - Action C

ISIN: FR0000299877

Cette SICAV est gérée par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur I PALATINE ASSET MANAGEMENT

Site internet I www.palatine-am.com

Devise du produit I Euro

Contact I Appelez le + 33 1 55 27 95 37 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des marchés financiers est chargée du contrôle de Palatine Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP05000014.

Date de production du document d'information clés I 15/02/2023

#### **Avertissement**

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit?

Type I PALATINE MONETAIRE STANDARD (ici, "la SICAV" ou « l'OPCVM » ou "l'OPC") est une société d'Investissement à Capital Variable de droit français. La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers et de dépôts. Les actions de la SICAV sont émises et rachetées à tout moment par la société à la demande des actionnaires et à la valeur liquidative majorée ou diminuée, selon le cas, des frais et commissions. Les actionnaires disposent d'un droit de propriété sur les actifs de la SICAV proportionnel au nombre d'actions possédées.

Durée I L'OPC a été créé le 06/07/1995 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans

Objectifs I L'OPCVM a pour objectif d'obtenir un rendement supérieur à l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par l'OPCVM ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et l'OPCVM verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle

PALATINE MONETAIRE STANDARD promeut des caractéristiques environnementales et sociales et, bien qu'elle n'ait pas pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 8 du Règlement SFDR, elle contiendra une proportion minimale de 30% d'investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif environnemental que ce produit financier entend partiellement atteindre est de sélectionner des valeurs qui contribuent aux objectifs du développement durable en lien avec l'environnement sans que l'investissement nuise de façon significative à un objectif environnemental ou social. La SICAV s'attache aussi à investir dans des sociétés qui suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

La SICAV prend également en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. L'objectif extra financier vise à pousser les entreprises vers une démarche de progrès en termes de pratiques ESG en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration détaillés et suivis dans le temps.

La prise en compte de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extra-financière comme Moody's et Ethifinance (pour les petites et moyennes entreprises françaises). Le processus d'analyse ESG privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur («Best-In-Universe»). La part des investissements dans des OPC (obligatoirement classés article 8 ou 9 au sens de la SFDR) ne peut dépasser 10% de l'actif net.

La SICAV investit dans des titres de créance (obligations, etc.) et dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance maximale est de 2 ans. Le gérant s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres). Par dérogation, la SICAV envisage d'investir plus de 5% et jusqu'à 100% de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis par un état ou une administration (cf prospectus).

Elle respectera les limites réglementaires de Maturité Moyenne Pondérée (maximum 6 mois), de Durée de Vie Moyenne Pondérée (maximum 12 mois), et de maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale des titres (maximum de 2 ans). Il peut utiliser des instruments financiers à terme de taux et/ou de change uniquement dans un but de couverture. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change.

Classification A.M.F. I Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard.

Indicateur de référence I €str capitalisé à compter du 01/01/2022. Eonia capitalisé jusqu'au 31/12/2021.

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats I L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est exécuté le jour même sur la base de la dernière valeur

11h30. Le rachat est exécuté le jour même sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Fréquence de valorisation I Quotidienne, chaque jour d'ouverture de la Bourse.

Fréquence de valorisation I Quotidienne, chaque jour d'ouverture de la Bourse (à Paris), à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français. La valeur liquidative calculée le vendredi sera datée du dimanche. Cette valorisation inclura le coupon couru du week-end et servira de base aux demandes de souscriptions et de rachats présentées le lundi matin. La même méthode sera appliquée pour les périodes comportant un jour férié.

**Investisseurs de détail visés I** Tous souscripteurs, particulièrement les personnes morales et les investisseurs institutionnels.

Assurance I Non applicable.

Date d'échéance I Ce produit n'a pas de date d'échéance.

Dépositaire I CACEIS Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plu

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 3 mois.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs

résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est très peu probable que notre capacité à vous paver en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie I L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque lié à la gestion discrétionnaire I Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recom	mandée : 3 mois			
Exemple d'Investissement : 10 000 €				
Scénarios		Si vous sortez après 3 mois (Période de détention recommandée)		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 920 €		
	Rendement annuel moyen	-3.16%		
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 920 €		
	Rendement annuel moyen	-3.16%		
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 960 €		
	Rendement annuel moyen	-1.59%		
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 €		
	Rendement annuel moyen	0.40%		

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2020 et avril 2020, intermédiaire entre janvier 2017 et avril 2017 et favorable entre octobre 2022 et janvier 2023.

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scenarii et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € :
- et une durée de détention de 3 mois, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

### Que se passe-t-il si PALATINE ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs du produit sont conservés par le dépositaire de votre produit, CACEIS Bank. Les fonds de l'investisseur ou les revenus de l'OPC sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de l'OPC dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds). Par conséquent, le défaut de PALATINE ASSET MANAGEMENT n'aurait pas d'impact sur les actifs de l'OPC. L'OPC ne bénéficie pas d'un système d'indemnisation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

# Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 FUR sont investis

	Si vous sortez
	après 3 mois
	(Période de détention
	recommandée)
Coûts totaux	49€
Incidence des coûts (*)	1.96% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.37% avant déduction des coûts et de -1.59% après cette déduction.

Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention d'un an.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entré	ée ou à la sortie	Si vous sortez après 3 mois
Coûts d'entrée	0.40% du montant (si > 40M€) que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, sinon 0%. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	40 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevé	es chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.18% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	4 EUR
Coûts de transaction	0.17% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	4 EUR
Coûts accessoires préle	vés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	30% maximum de la performance au-delà de l'indice Eonia capitalisé jusqu'au 31/12/2021. La commission sera de 20% de la performance sur l'année civile au-delà de l'indice €str capitalisé, à compter du 01/01/2022.  Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

# Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 3 mois au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à court terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société Palatine Asset Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société Palatine Asset Management : veuillez contacter la société Palatine Asset Management : veuillez contacter la société Palatine Asset Management à l'attention de la direction risques et conformité TSA 60140 93736 Bobigny cedex 9). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société
- · Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## **Autres informations pertinentes**

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.palatine-am.com

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.palatine-am.com